



PREFECTURE DE LA REGION AQUITAINE  
PREFECTURE DE LA GIRONDE

## Fiche synthétique

### Commune de PLASSAC

## Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II et III de l'article L 125-5 du code de l'environnement.

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N°

du

**20 novembre 2012**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR naturel

oui

non

aléa

**Inondation**

**Approuvé**

date

**17 décembre 2001**

Les documents de référence sont :

**Le Rapport de présentation du PPRI estuaire de la Gironde – secteur du Blayais**

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR technologique

oui

non

effet

date

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité :

Zone 1 (très faible)

Zone 2 (faible)

Zone 3 (modérée)

Zone 4 (moyenne)

Zone 5 (forte)

pièces jointes

### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

**Zonage réglementaire du PPRI sur la commune: 1 planche A4 échelle 1/25000**

### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »